

Temps critic (Robert LAFONT) 3

L'émigration allemande (1933-1945) et les camps d'internement
(1939-1944) dans le sud-est de la France (Jacques GRANDJONC)..... 5

Clientélisme et corruption politiques : le cas de deux
municipalités françaises des années trente
(Bordeaux et Marseille) (Michel BERGÈS) 18

Territòri e espaci : Occitània en questions (C. BEQUE, E. HAMMEL) 38

DOSSIER : MUSICA OCCITANA,
MUSICA EN OCCITANIA

La cançon occitana de uèi (D. FROSSARD) 64

De la chanson à la musique (Claude SICRE) 69

Entrevista amb Frederic Bard 74

L'opinion d'Eric Fraj 79

Une autre musique occitane :
de la Fanfare bolchévique à Cossí Anatz 82

ÉTUDES ET CRITIQUES

Introduzione alla storia culturale e politica slovena a Trieste
nel'900, présenté par Joze Pirjevec (G. DEZEUZE) 90

Le Monde de l'éducation, dossier «Le sentiment national
aujourd'hui» (F. MARTEL) 92

Théodore AUBANEL, *Feuilles perdues* (Robert LAFONT) 96

DÉBAT

Lettre de Pierrette Berenguier 97

Lettre de Paul Roux 98

Amiras
Repères



DOSSIER

Musica occitana,
musica en Occitània

L'émigration allemande et les
camps d'internement dans le
sud-est de la France

Corruption politique dans les
années 30 : Bordeaux et Marseille

Territòri e espaci

Études et critiques

git e classat. Aquò nos val una correspondéncia polemica de part dels tenents de l'associacion venerabla. Benleu que l'afaire nos ensenha : i a sovent dins las estratas istoricas que fan una quita pontannada, de ressortidas d'ancianas ideologias, mai o mens atissadas. Lo present es una rejoncha de conquistas e de recensions. Nòstres legeires ne jutjaràn.

Amb aquò, doblidam pas que la conquista es çò essencial, e que la presa sus la matèria occitana en general es, a la mesura d'un endevenidor positiu, pus importanta que lo debat intern. Mai l'una vai pas sens l'autre. Avançam sus dos pès.

Robert LAFONT

L'émigration allemande (1933-1945) et les camps d'internement (1939-1944) dans le sud-est de la France

CETTE mise au point, nécessairement provisoire, rend compte de travaux encore largement inachevés d'une équipe de recherche constituée au printemps 1978 à l'Institut d'études germaniques de l'Université de Provence, d'abord avec deux collègues de lycée, André Fontaine et Pierre Foucher, et qui compte à l'heure actuelle une dizaine de chercheurs engagés dans des travaux de maîtrise ou de thèse, ainsi que quelques chercheurs bénévoles¹.

L'intitulé initial prévoyait que je traite des « camps d'internement dans les Bouches-du-Rhône de 1939 à 1945 », ce qui était à la fois trop dire ou trop peu. En effet, du point de vue de l'administration militaire puis civile de l'époque, l'internement dans les Bouches-du-Rhône c'est *Les Milles*, le reste ne constituant que des annexes de ce camp. Mais, et même si l'historique du camp, que j'emprunte au travail d'André Fontaine², constitue l'essentiel de mon exposé, il est impossible de ne parler que des Bouches-du-Rhône ou des Milles exclusivement. En premier lieu parce que les annexes du camp se sont étendues aux départements voisins, ensuite parce que nous avons été amenés, dès l'origine du travail, à nous intéresser aux conditions de l'internement, c'est-à-dire non seulement à la situation juridique des émigrés et des internés mais aussi à la population du camp.

contingent non négligeable des internés des Milles, et dont certains sont restés dans la région, de façon clandestine de 1940 à 1944, légalement et librement par la suite.

C'est ainsi que nous disposons maintenant d'une petite étude et d'un recueil de textes concernant la situation réglementaire des étrangers en France de 1926 à 1940³, d'une étude sur la colonie des Allemands et des Autrichiens à Aix et dans les villages avoisinants de 1933 (parfois plus tôt) à septembre 1939⁴; d'un historique des différentes phases du camp des Milles⁵ et d'un recueil des témoignages publiés par d'anciens internés — écrivains, peintres, etc.⁶ Parmi les recherches en cours : la colonie allemande de Marseille de 1933 à 1939 (Jacqueline Fichet); les Allemands et les Autrichiens réfugiés dans les Alpes-Maritimes (Karin Dietrich)⁷; les réfugiés à Bandol et Sanary dans le Var (Jean-Pierre Guindon) : cette colonie, principalement (mais pas seulement) faite d'intellectuels et d'artistes rassemblés autour de quelques-uns d'entre eux, établis là depuis 1928, dépassa bientôt trois cents personnes, ce qui explique le mot de l'un d'eux en 1942 avant l'occupation du midi de la France par les troupes nazies : « Sanary, capitale mondiale de la littérature allemande. » Cet aspect des choses nous a amené à analyser également la participation des réfugiés allemands à la vie culturelle française dans la région, entre autres par le biais des *Cahiers du Sud* (Petra Lingerat et Sybille Narbutt).

En ce qui concerne l'internement, l'équipe travaille naturellement sur le camp des Milles proprement dit et ses annexes des Bouches-du-Rhône (André Fontaine), sur les annexes du Var, des Alpes-de-Haute-Provence (Marianne Allari) et du Gard. Ainsi y a-t-il dans ce dernier département une annexe provisoire du camp des Milles, à Saint-Nicolas près de Nîmes, du 27 juin au 1^{er} septembre 1940, avec plus de deux mille internés. En outre, les Bouches-du-Rhône comptent également le camp propre de gitans, de forains et de gardians camarguais à Saliers près d'Arles, de juin 1942 à août 1944, ouvert par les services de Vichy comme camp de concentration modèle où il ferait bon vivre pour des « individus de race nomade » (!); c'est sur ce terrain, dans les baraquements et cabanes restés en l'état, que Georges Clouzot a tourné en 1951 *Le salaire de la peur* (recherche de Francis Bertrand).

LE CAMP DES MILLES

L'existence du camp est connue assurément, d'abord de tous ceux qui y ont été impliqués, internés, gardiens, habitants du village; de ceux ensuite qui s'intéressent aux problèmes désormais historiques de l'émigration allemande depuis 1933 et des internements en France à partir de la déclaration de guerre. Existence connue, mais dans le premier cas de façon souvent très partielle car limitée dans le temps; dans le second cas, comme un nom seulement dans la géographie changeante de l'internement en France ou dans

inutile de préciser ce que fut pendant plus de trois ans, de septembre 1939 à novembre-décembre 1942, ce camp d'internement, de transit (le plus important de France en raison de la proximité de Marseille) et finalement de déportation vers les camps de la mort du III^e Reich.

• Les lieux

- Une tuilerie à six kilomètres au sud-ouest du centre d'Aix-en-Provence, à la sortie d'un village intégré de très longue date à la commune d'Aix : Les Milles.

- Les bâtiments comprennent un rez-de-chaussée et deux étages, plus quelques ateliers annexes, soit 25 000 m² de plancher, avec une cour de 45 000 m².

- L'usine a été fermée par lock-out de la direction lors des grèves de 1938 et réquisitionnée par l'armée le 2 septembre 1939.

- Elle est occupée dans les jours qui suivent par le 4^e bataillon du 156^e régiment régional, soit 150 hommes de troupe, paysans et artisans ardéchois, encadrés par 30 sous-officiers et 14 officiers. Avec quelques personnes du service sanitaire, cela fera un encadrement du camp de 200 personnes environ.

- Les soldats entourent l'ensemble de barbelés et de huit postes de garde pour lesquels ils disposent de trois fusils-mitrailleurs et, chacun, d'une arme individuelle (Lebel 1914).

- Le 7 septembre 1939 arrivent les premiers internés, d'Aix-en-Provence et des villages avoisinants.

• Les conditions d'hébergement

Les militaires sont logés dans les ateliers, avec une paille à même le sol. Les internés dans les fours désaffectés et dans les séchoirs de la fabrique, sur des bottes de paille. L'ensemble des bâtiments est traversé de courants d'air continuels et ne présente aucune autre installation que des milliers de planchettes (destinées à faire sécher les briques ou les tuiles), des tas de tuiles et des monceaux de poussière. Max Ernst note : « Partout il y avait des débris de briques et de la poussière de briques, même dans le peu qu'on y donnait à manger. Cette poussière rouge pénétrait jusque dans les pores de la peau. On avait l'impression d'être destinés à devenir débris de briques. »⁹ C'est sur cette transformation des humains en briques que repose le célèbre portrait de Max Ernst par son compagnon d'internement, le peintre Hans Bellmer, chez qui la brique devait devenir une hantise¹⁰. L'électricité par contre ne sera installée que tardivement; il n'y avait pas d'eau courante non plus; une tranchée de vingt mètres servait de latrines. Les internés se compteront par milliers — il y aura jusqu'à vingt-sept nations représentées —, avec une fluctuation si importante qu'on ignore encore combien sont passés par Les Milles.

A propos de chiffres : ne jamais prendre ceux que nous avons pu trouver, et que je cite ici, pour autre chose qu'un ordre de grandeur instantané, non compatible avec celui qui précède ou celui qui suit, sauf exception, car on

mands et Autrichiens qui le désirent de retourner dans le Reich. Choisis-
sent alors de rentrer :

sur les 2 010 de Saint-Nicolas,	6		soit 1 117
sur les 1 740 des Garrigues,	364		
sur les 1 000 environ des Milles,	747		

Ces derniers sont remis sur la ligne de démarcation à Chalon-sur-Saône aux S.S., qui opèrent un premier tri, libérant un petit nombre de leurs hommes (nazis confirmés, cinquième colonne), refoulant vers la zone sud vingt et un condamnés de droit commun pour des peccadilles, et envoyant le plus grand nombre, qui leur paraissent « douteux », à Dachau.

Début août le camp des Milles et ses annexes reçoivent la visite de la commission allemande d'inspection dirigée par le conseiller d'ambassade Kundt qui demande la fermeture immédiate de Saint-Nicolas (effective le 1^{er} septembre par retour des internés restants en hiver, avant la mauvaise saison. En conséquence les internés sont transférés courant octobre à Gurs, sous la surveillance de la commission d'armistice germano-italienne installée à Aix, et de la Croix-Rouge allemande qui vient inspecter le camp, une dernière fois pense-t-on avant sa fermeture, le 28 octobre 1940.

Or, quelques jours plus tard arrivait aux Milles un convoi de nouveaux internés¹⁴; il s'agissait d'une partie des six mille cinq cents juifs allemands de Bade, de Wurtemberg et du Palatinat déportés par familles entières vers les camps du midi de la France par les Gauleiter Bürkel et Wagner sur ordre de Heydrich, le plus grand nombre étant dirigé directement sur Gurs¹⁵.

Dès cette période, qui est loin de constituer une unité simple et où subsistent de larges zones d'ombres, le camp a fonctionné comme centre de transit pour une ré-émigration outre-mer, transit régulier mais aussi et le plus souvent illégal, grâce à certains gardiens qui facilitent ou organisent l'évasion d'internés, grâce aux organisations politiques (PC et KPD, SFIO et SPD), aux dominicains de Marseille, à la CIMADE et à l'*Emergency Rescue Committee* alors dirigé à Marseille par l'Américain Varian Fry, remplacé après son expulsion en août 1941 par le Français Daniel Bénédict. Le nombre des « transitaires » est inconnu.

3. NOVEMBRE 1940-JUILLET 1942 : LE CAMP DE TRANSIT

Décidée par décret du 17 novembre 1940 sur les camps, la passation de pouvoirs de l'armée au ministère de l'Intérieur est effective à partir de la mi-décembre. Le camp est alors officiellement un camp de transit. A cette date arrive un fort contingent de combattants des Brigades internationales d'Espagne qui, d'abord internés à Gurs en 1939, viennent alors du camp disciplinaire du Vernet : Espagnols, Italiens, Bulgares, Roumains, Hongrois, Yougoslaves et Soviétiques. Ces derniers seront rapatriés — pour d'autres camps sans doute — par les soins du consulat d'URSS à Marseille. Quant aux autres, ou bien ils seront également rapatriés (Bulgares) ou bien ils passeront à la Résistance en 1941 et 1942. Avec les restrictions et le surpeuple-

Le nombre total des internés de cette époque est inconnu, de même que celui des transitaires, tant officiels que clandestins¹⁶. On connaît seulement quelques chiffres de transitaires officiels pour 1941 : en mars 250, par l'Espagne et le Portugal; en avril 200; les mois suivants un peu moins; en novembre 326.

Une douzaine d'organismes ou de personnalités travaillent à faire partir les internés, en relation plus ou moins étroite avec la préfecture. Ce sont :

- l'American Joint Distribution Committee,
- le Comité d'aide aux réfugiés (CAR),
- l'Œuvre de secours à l'enfance (OSE),
- une compagnie d'émigration, la HICEM,
- la CIMADE,
- l'Emergency Rescue Committee, dirigé par Varian Fry,
- les Quakers américains,
- l'Unitarian Service Committee,
- l'YMCA (Young Men's Christian Association),
- un représentant de Mgr Gerlier, l'abbé Glasberg,
- à partir de début 1941 le pasteur d'Aix, Henri Manen,
- le bureau de la SPD à Marseille,
- les bureaux clandestins, par nationalités, du PCF et des partis communistes allemand et autrichien à Marseille.

4. LES DÉPORTATIONS : D'AOÛT À NOVEMBRE/DÉCEMBRE 1942

A la mi-juillet 1942, le directeur français de la « police juive », Schwebelin, accompagné d'officiers S.S., procède à une inspection des camps de « zone libre ». Leur rapport final prévoit la déportation de mille cent quatre-vingt-douze juifs allemands, autrichiens, polonais, tchèques et russes détenus dans ces camps. Schwebelin ayant informé le directeur du camp, Robert Maulavé, de la fin du transit, c'est-à-dire de la possibilité de ré-émigration outre-mer, et de la décision de déportation¹⁷, Maulavé laisse filtrer l'information, qui est divulguée par les secrétaires, sans doute le 1^{er} ou le 2 août 1942, aux internés et aux organisations d'aide et de secours. Mais, dès le 3, le camp est cerné par cent soixante-dix gardes mobiles régionaux envoyés en renfort par la police vichyssoise. Le même jour sont ramenés sur le camp (en partie) les groupes de travailleurs agricoles, de mineurs, etc. répartis dans les annexes existant alors (quatorze recensées à l'heure actuelle) : *Aulas* (à l'ouest du Vigan), *Beaucaire* et *Corconne* dans le Gard; *Aubagne*, *Carpiagne*, *Gardanne*, *La Ciotat* (trente seulement sur soixante rejoignent les Milles), *Marseille* (y compris les légionnaires juifs du *Fort Saint-Nicolas*), *Miramas*; du GTE de *Salins-de-Giraud* aucun interné ne rejoint le camp; de *Saint-Cyr-sur-Mer* dans le Var (douze détenus sur soixante-deux). Les femmes et les enfants enfin sont amenés des annexes de Marseille, les hôtels *Bompard*, *Le Levant* et *Terminus des ports*.

Les jours qui suivent se passent en appels, contre-appels, suicides et tentatives de suicide, lutte de Manen et d'autres pour arracher un à un les détenus à la déportation; soixante-douze enfants sont évacués du camp en der-

dans lesquels les détenus seront tenus enfermés durant trente-six heures au soleil, du 10 au 12 août. Sont dirigés vers Drancy :

- le douze août : cinq cent quarante-deux déportés hommes et femmes (dont quarante-deux — un wagon — s'échappent en gare de Rognac grâce à des limes et pinces coupantes que leur avait fournies un gardien, Auguste Boyer);
- le 23 août : cent trente-quatre déportés.

Entre-temps, les 21 et 22, étaient arrivés aux Milles les internés détachés dans les Groupes de travailleurs étrangers (GTE) des départements limitrophes; puis, après les rafles sur toute la côte dans la nuit du 25 au 26, le camp se remplit à nouveau à partir du 26 août.

Le 1^{er} septembre un nouveau convoi de déportation est constitué dans des conditions d'anarchie et de violence inouïes sous la direction personnelle de l'intendant de police de Marseille, de Rodellec du Porzic. On sait seulement de ce troisième convoi qu'il emmenait, entre autres, une cinquantaine d'enfants (selon un des rescapés, les plus jeunes seront massacrés en route par les S.S.) et des réfugiés politiques.

Le 10 septembre part un quatrième train, suivi de convois moindres les jours suivants : quatre cent vingt personnes officiellement, estimées à cinq cents par le grand rabbin de Marseille et le chef de camp.

Au total, selon le chef de camp, deux mille déportés au départ d'Aix/Les Milles, mais dont il faut décompter ceux qui ont réussi à s'enfuir en cours de route, ont été libérés au passage du train à Lyon et ceux qui, de Drancy, n'auraient pas été envoyés dans les camps de la mort. Autrement dit, dans ces comptes de l'horreur, et dans la mesure où les trains de déportation en provenance des camps du sud de la France transitèrent par Drancy où la provenance des internés-déportés n'est pas précisée, on ne peut savoir avec certitude quels sont tous ceux, parmi les victimes des nazis et de leurs auxiliaires empressés de la police vichyssoise, qui venaient des camps du sud et de quel camp. Ou du moins cela ne peut s'établir qu'à partir de multiples recoupements. Par conséquent les chiffres avancés ci-dessus ne doivent en aucun cas être ajoutés à ceux des listes des déportés établies par Serge Klarsfeld et déjà corrigées et complétées par Barbara Vormeier.

Après le 10 septembre on assiste de nouveau à une intense activité de déplacement des internés des Milles en direction des camps de Gurs et de Rivesaltes. Les femmes et les enfants restants retournent dans les annexes de Marseille. Le 10 décembre il y avait encore cent soixante-dix internés aux Milles (dont une centaine de Bulgares) qui furent envoyés à La Ciotat : pour les trois quarts, ces anciens brigadistes n'y arrivèrent jamais, ayant préféré rejoindre les rangs de la Résistance.

Auparavant, le 29 septembre 1942, le chef de camp, Maulavé, qui s'était refusé à organiser la déportation, et quatre gardiens, dont Auguste Boyer, des Milles, qui avait fait évader à lui seul entre deux cents et trois cents personnes, avaient été internés à leur tour à Aix.

5. LA FERMETURE DU CAMP : DÉCEMBRE 1942-MARS 1943

Avant la fermeture officielle du camp, début mars 1943, une centaine de

Devant l'horreur et la souffrance, en particulier de cet été et automne 1942, toute conclusion en forme paraîtrait déplacée. Je proposerai seulement une réflexion sur un point qui rejoint horreur et souffrance et me semble aller au cœur du problème de l'historiographie de l'univers concentrationnaire français : la difficulté de la recherche en ce domaine. Je ne veux parler ni de la difficulté d'accès aux archives, encore aggravée par la loi du 3 janvier 1979, ni même des obstacles à l'enquête sur le terrain, aux Milles par exemple où les habitants de plus de cinquante ans sont restés traumatisés par l'existence de ce camp au cœur de leur village. Mais ces difficultés plus profondes que sont l'oubli, le silence, le refus ou la surdité dont l'objet lui-même, *l'internement français* (ici le camp des Milles et ses annexes multiformes) est frappé dans la conscience individuelle et collective française. Ainsi, après un an du travail mené par Fontaine et Foucher, j'ai posé aux instances réunies de l'Université de Provence (environ quatre-vingts collègues dont certains travaillent sur Aix/Marseille depuis 1945) la question de savoir qui avait quelque renseignement sur le camp : personne n'a pu me fournir sur le moment un seul élément de réponse. Cela est venu par la suite après que j'ai donné la première information sur l'existence du camp. Ou encore, un collègue et sa femme, celle-ci d'origine juive, avaient fait étant étudiants au début des années cinquante un travail de sociologie industrielle sur la tuilerie des Milles pour lequel le propriétaire leur avait accordé des dizaines d'heures d'interview : or il leur avait totalement laissé ignorer que de 1938 à 1946 la fabrique avait été fermée par lui-même, qu'elle avait été louée de 1939 à 1943 pour servir de camp d'internement (et ce qui s'y était passé), et qu'à la réouverture en 1946 il n'avait pas réembauché les « meneurs » grévistes de 1938. Il ne s'agit pas pour moi de faire ici un procès tardif à qui que ce soit, mais de prendre note du phénomène et de signaler son ampleur. En ce qui concerne notre recherche elle-même : à Aix depuis 1970, je n'ai entendu parler de l'existence du camp des Milles qu'en 1973 à Berlin chez un collègue historien avec qui je travaillais sur l'émigration allemande... au XIX^e siècle : Karl Obermann, ancien interné des camps français, qui me questionnait sur Les Milles parce qu'il avait souvenir que cela était dans les environs d'Aix ! A cette date, je connaissais depuis plusieurs années des collègues germanistes tels Émile Bottigelli ou Pierre-Paul Sagave, qui avaient été directement impliqués dans les luttes de l'émigration antifasciste allemande et dans les filières d'évasion ou de secours des internés à Aix et Marseille. A supposer que l'un ou l'autre, suffisamment discrets pour ne pas jouer trop souvent les « anciens combattants », m'en ait parlé auparavant, je ne l'avais pas entendu. Et entre le bref récit de K. Obermann sur Les Milles et le début effectif de la recherche, cinq années encore se sont écoulées. Faut-il les mettre au compte du travail, de l'absence de chercheurs intéressés — et si oui pour quoi? — ou de quelles résistances historiques ou psychologiques? Ou encore, une loi non écrite et fort bien intériorisée fait-elle qu'on ne puisse, en France du moins, aborder un phénomène historique que revêtu de la patine de quatre ou cinq décennies? Que dire en outre, en l'état actuel de la recherche, de

à avoir été internées et déportées, à avoir pris des risques dans les réseaux clandestins et que quelques-unes, anciennes déportées ou membres des réseaux, aient été d'une importance décisive dans la connaissance que nous avons du camp et des conditions de l'internement ? On peut espérer que les interviews recueillies par André Fontaine au cours de sa recherche viendront combler cette lacune, tout en remarquant qu'une fois de plus la recherche historique, alors même que la présence des femmes est évidente et attestée, fait d'abord émerger une histoire au masculin.

Jacques GRANDJONC

Pièce 1 : Les antennes et annexes du camp des Milles, 1939-1943 (d'après A. Fontaine)

• Les antennes 1939 :

Alpes-Maritimes : Antibes : Fort-Carré.
Bouches-du-Rhône : Marseille : Château des Fleurs.
Var : Toulon : La Rode.

• Les annexes 1939-1943 :

Gard : Alès (sept. 39-avril 40)
Aulas (?-août 42)
Beaucaire (?-août 42)
Corconne (?-août 42)
Les Garrigues (janvier-juillet 40)
Saint-Nicolas (27 juin-1^{er} sept. 40)
Basses-Alpes : Château-Arnoux (février-avril 40)
Forcalquier (fin janv.-avril 40)
Les Mées (fin janv.-avril 40)
Manosque (fin janvier-avril 40)
Volx (février-avril 40)
B.-du-Rhône : Aubagne (sept.39-avril 40 - ?-août 42)
Carpiagne (mai 40-?-août 42)
Fuveau (mai 40-?)
Gardanne (mai 40-?-août 42)
La Ciotat (?-août/déc. 42-?)
Lambesc (mai 40-22 juin 40)
Marseille :

Prison du Bréban (sept. 39-fin 42)
Fort du Pharo (hiver 39/40)
Fort Saint-Nicolas (fin 39-août 42)
Hôtel Atlantique (mai-août 40)
Hôtel Bompard (mai 40-?-août 42-?)
Hôtel Le Levant (fin 39-?-août 42-?)
Hôtel Terminus des Ports (sept. 39-fin 42)

sept-nov. (?)
1939

Saint-Cyr-sur-Mer (janv. 41-août 42)

Salins-de-Giraud (janv. 41-août 42)

Trets (mai 40-?)

Valabre (mai 40-?).



Le camp des Milles et ses annexes. Le camp de Saliers.

Pièce 2

Dans la tuilerie remise en marche depuis 1946, un petit bâtiment utilisé comme atelier de menuiserie de la fabrique a conservé trace du passage des exilés, sous forme de huit peintures murales réalisées en 1940 de façon plus ou moins collective par les peintres, dessinateurs et sculpteurs allemands et autrichiens alors internés là — plus de trente en 1940/1941, dont Hans Bellmer, Karl Bodeck, Gert Caden, Max Ernst, Gustav Ehrlich (plus connu en France sous le pseudonyme de Gus), Hermann Gowa, Werner Laves, Robert Liebknecht, Max Lingner, Leo Marschütz, Leo Mayer, Kurt Prinz, Anton Räderscheidt, Ferdinand Springer, Wolfgang Schulze dit Wols, Peter Lipmann Wulf, etc. L'attribution de ces peintures à des auteurs précis est dans la plupart des cas impossible étant donné, que selon le témoignage des survivant, le travail a été fait en collaboration, y compris par les peintres surréalistes et non figuratifs. En voici la description sommaire avec les attributions probables :

1. Cène de six personnages à table. Auteur inconnu. 5,20×1,30 m.
2. Scène de travail aux champs. Auteur présumé : Max Lingner (expertise sur photo faite par Mme Erika Lingner). 3×2,10 m.
3. Scène de vendanges. Auteur inconnu. 3×2,10 m.
4. Saucisse géante et tonneau. Auteur probable : Gus. 5×1,13 m.

6. Fruits et légumes fantastiques. Auteur inconnu. 3,60×1,20 m.
7. La garde au camp. Auteur inconnu. 2×1 m.
8. Cortège de mariage avec des nains. Auteur inconnu. 3×1,30 m (parmi les internés, il y avait alors une troupe de nains allemands et polonais).

Ces peintures sont actuellement menacées par un projet de restructuration de la Société des tuileries de la Méditerranée (à qui appartient la tuilerie des Milles) qui prévoit d'abattre ce bâtiment. Il nous semble urgent que les services des Monuments historiques, auxquels nous nous sommes déjà adressés sans résultat notoire, fassent en sorte de conserver ce patrimoine culturel témoin d'une période tragique de l'histoire des peuples européens. Peut-être des organismes comme la Commission pour l'information historique de la paix, les fédérations d'anciens internés et déportés, les associations juives, auraient-ils leur rôle à jouer pour faire aboutir rapidement, c'est-à-dire avant qu'il ne soit trop tard, le classement de ces peintures qui ont déjà attiré l'intérêt des télévisions françaises et ouest-allemande, sans parler des visites ou reportages refusés par la direction de la tuilerie.

1. Il s'agit des travaux de maîtrise achevés ou en cours de Marianne Allari, Francis Bertrand, Pierre Foucher, Odile Gordiani, Petra Lingerat, Sybille Narbutt, Roselyne Pezard; des thèses de 3^e cycle en cours de Jacqueline Fichet, André Fontaine, Jean-Pierre Guindon, Karin Dietrich; des recherches bénévoles d'André Larmand, etc.

En ce qui me concerne, spécialisé dans l'émigration allemande au XIX^e siècle, principalement des ouvriers allemands immigrés en Europe occidentale, j'ai représenté l'équipe de recherche moins parce que j'en suis le responsable que parce que j'étais le seul à pouvoir disposer de mon temps pour me rendre au colloque de Saint-Étienne où cette communication a été présentée.

2. André Fontaine, «Le camp des Milles (septembre 1939-mars 1943). Historique provisoire», in *Cahiers d'études germaniques*, Aix-en-Provence, 1981, n° 5, pp. 287-322. Il s'agit d'une approche préliminaire à sa thèse en cours qui rassemblera témoignages oraux et d'archives sur le camp des Milles.

3. Odile Gordiani, *La réglementation concernant les étrangers en France d'août 1926 à octobre 1940*, mémoire de maîtrise, dactyl., Aix-en-Provence, décembre 1980.

4. Pierre Foucher, *Émigrés allemands et autrichiens en pays d'Aix entre 1933 et 1939*, mémoire de maîtrise, dactyl., Aix-en-Provence, octobre 1980. Une version abrégée, sous le même titre, en a paru in *Cahiers d'études germaniques*, Aix-en-Provence, 1981, n° 5, pp. 269-286.

5. Cf. note 2.

6. Roselyne Pezard, *Récits et comptes rendus publiés sur le camp des Milles*, mémoire de maîtrise, dactyl., Aix-en-Provence, octobre 1981.

7. Mes collègues Richard Thierberger, ancien exilé autrichien de cette période, et qui dirigeait jusqu'à cette année l'Institut d'études germaniques de Nice, et Jean Philippon ont fait faire au moins deux études sur la région niçoise : Daniel Damase, *Das Bild der deutschen Besatzung in Nizza 8. September 1943 - 29. August 1944*, mémoire de maîtrise, dactyl., Nice, 1972; Michèle Guerra, *Die deutsche und österreichische Emigration im Département Alpes-Maritimes 1933-1945 an einigen Beispielen aufgezeigt*, mémoire de maîtrise dactyl., 2 vol., Nice, 1977.

8. C'est le cas en particulier des titres suivants, où le camp des Milles est bien évoqué, mais

Joly, Claude Laharie, Ingrid Lederer, Jean-Philippe Mathieu, Hélène Roussel, Joseph Rovani, Barbara Vormeier, *Les barbelés de l'exil*, Grenoble, 1979; Dieter Schiller, Karlheinz Pech, Regine Hermann, Manfred Hahn, *Exil in Frankreich*, Leipzig, 1981; Michael R. Marrus, Robert O. Paxton, *Vichy et les juifs*, Paris, 1981.

9. Cité in André Fontaine, *Le camp des Milles...*, p. 290.

10. Idem, p. 295.

11. Sur les annexes du camp et leur durée, cf. pièce 1 en fin de cet article.

12. Les internés évacués de Belgique ont d'abord été dirigés sur le camp de Saint-Cyprien à la fin mai 1940, avant d'être répartis dans les autres camps du midi de la France.

13. André Fontaine, *Le camp des Milles...*, p. 299.

14. Cf. Gerald Reitlinger, *Die Endlösung 1939-1945*, Colloquium Verlag, Berlin, p. 85.

15. Sur le camp de Gurs, cf. Hanna Schramm, Barbara Vormeier, *Vivre à Gurs*, Paris, 1979, ainsi que le volume collectif *Les barbelés de l'exil* (note 8 ci-dessus).

16. Parmi les transitaires clandestins, on peut noter ceux d'un sous-marin britannique qui en 1941 venait se ravitailler régulièrement en eau potable, fruits et légumes dans une calanque de Cassis et emmenait à chaque fois une quinzaine de personnes, surtout du Var et des Alpes-Maritimes; trois groupes seulement furent embarqués en provenance des Milles.

17. Bien que l'*Instruction aux préfets* (cf. Barbara Vormeier, *La déportation*, p. 37) qui décide officiellement et organise la déportation soit datée et signée du 5 août 1942, les opérations de bouclage du camp des Milles — sans doute à l'initiative de l'intendant de police de Marseille — ont commencé dès le 3, ainsi qu'en témoigne le journal d'un des détenus, Hans Fraenkel. Les informations qui suivent lui sont empruntées, ainsi qu'au journal du pasteur Henri Manen (ces deux documents remis à André Fontaine par Mme Manen) et au rapport publié par le grand rabbin Israël Salzer (cf. A. Fontaine, *Le camp des Milles...*, pp. 309-317 et notes pp. 320-322). La venue de Schweblin au camp avait semble-t-il déjà été interprétée par les détenus comme une menace, sentiment renforcé par une émission de radio.